

Madame la Directrice des Ressources Humaines,
Madame la Directrice Générale,

Lors du Comité de Groupe VINCI du 18 juin dernier, l'ensemble des organisations syndicales représentées a adressé une déclaration à Monsieur Pierre Anjolras, Directeur Général du Groupe, afin de l'alerter sur les conséquences de la hausse continue du coût de la vie pour les salariés, dans un contexte marqué par une nouvelle poussée inflationniste.

Tout en saluant cette démarche et en rappelant qu'il était de notre responsabilité d'être vigilants sur ces sujets essentiels pour les salariés du Groupe, Monsieur Anjolras a néanmoins renvoyé ces discussions au niveau local. Il a ainsi invité les représentants du personnel à solliciter légitimement l'ouverture de négociations dans les entités qui le nécessitent, indépendamment des éventuels blocages idéologiques pouvant exister.

Comme vous le savez, notre entreprise constitue une véritable locomotive des résultats du Groupe VINCI, avec des niveaux de performance et de bénéfices exceptionnellement élevés année après année, malgré les variations conjoncturelles qui peuvent ponctuellement intervenir.

Pourtant, les demandes récurrentes de primes que nous avons formulées ces dernières années, en lien avec des contextes économiques exceptionnels, se sont systématiquement soldées par un refus.

Nous disposons désormais d'un cadre clairement posé par le Directeur Général du Groupe et estimons qu'ASF répond pleinement aux conditions permettant d'engager de telles discussions.

Nous considérons donc qu'il est désormais urgent d'ouvrir, en complément de la négociation annuelle obligatoire sur les salaires, des discussions rapides permettant d'appréhender sérieusement les effets de l'inflation sur les conditions de vie des salariés de notre entreprise.

Nous vous laissons le soin d'identifier les mesures les plus adaptées afin d'apporter une réponse concrète et rapide à cette demande.